

959

Mardi 20 avril 1948.

Développement des relations
scientifiques avec l'URSS.

Département de l'intérieur. V e r b a l .

Le Conseil fédéral a décidé, le 23 mars 1948, d'autoriser le département de l'intérieur (secrétariat du département) à inscrire dans les demandes de crédits supplémentaires pour 1948, Ire série, une somme de fr. 18'000.- pour le développement des relations scientifiques avec l'URSS. Le département de l'intérieur a été autorisé à disposer en mars/avril de la somme en question. La délégation des finances s'est opposée à l'octroi de cette avance.

Il est

d é c i d é

de suspendre la décision du 23 mars 1948.

Extrait du procès-verbal au département de l'intérieur (secrétariat 3 expl.) et au département des finances et des douanes pour leur information.

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,

Ch. Oger